

Demande d'admission

1. Ostéopathe diplômé(e) – membre actif:

Conditions d'admission:

- Remplir les critères CDS et être au bénéfice d'un droit de pratique dans les cantons qui l'exigent
- Etre au bénéfice d'une assurance RC professionnelle couvrant la pratique de l'ostéopathie
- Pratiquer en Suisse

Documents à envoyer pour une demande d'admission:

- CV complet
- Diplôme de formation en ostéopathie certifié
- Page de garde du travail de diplôme
- Validation du travail de diplôme
- Copie du diplôme CDS et droit(s) de pratique
- Extrait du casier judiciaire
- Copie de la RC professionnelle couvrant la pratique ostéopathique
- Copie du paiement des frais de dossier (CHF 50.- de frais de dossier à verser sur CCP 12-572060-8 en mentionnant „frais de dossier admission“ ; merci)

2. Ostéopathe assistant(e) – membre passif:

Conditions d'admission:

- Remplir les critères CDS pour se présenter à la 1ère partie de l'examen CDS
- Etre diplômé(e) d'une école d'ostéopathie avec formation à temps plein sur 5 ans ou équivalent
- Assistanat effectué sous la supervision d'un ostéopathe diplômé(e) CDS
- Pratiquer en Suisse

Documents à envoyer pour une demande d'admission:

- CV complet
- Diplôme de formation en ostéopathie certifié
- Page de garde du travail de diplôme
- Validation du travail de diplôme
- Extrait du casier judiciaire
- Attestation d'assistanat signée par le maître d'assistanat avec date du début de l'activité d'assistant
- Copie de la RC de l'employeur couvrant l'activité de l'assistant
- Convention assistant datée et signée
- Copie du paiement des frais de dossier (CHF 50.- de frais de dossier à verser sur CCP 12-572060-8 en mentionnant „frais de dossier admission“ ; merci)